



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel électrique et électronique

Question écrite n° 50304

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur la situation de l'entreprise Merlin-Gérin à Alès dans le Gard. La direction a confirmé la suppression de 108 emplois sur le site et les salariés s'inquiètent de l'avenir de leur usine. Le 3 février, lors de sa question orale sans débat, le secrétaire d'État lui a répondu que le groupe avait confirmé l'investissement de 15 millions d'euros sur le site de Merlin-Gérin afin d'accueillir la fabrication de mini-disjoncteurs de nouvelle génération. « Il ne s'agit donc pas d'un désengagement *ad vitam aeternam*, mais simplement d'un changement de production qui entraîne des investissements importants, à hauteur de 15 millions » a-t-il insisté. Or, il y a quatre ans, le groupe a investi 3,7 millions d'euros pour ouvrir une ligne de production à Alès qui finalement a été délocalisée en Hongrie deux années plus tard. En conséquence il lui demande si cet investissement prévisionnel de 15 millions d'euros sur le site de MG Alès est pérenne. Car, force est de constater qu'en supprimant plus de 20 % de l'effectif, et en délocalisant la préparation thermoplastie, l'assemblage et une grande partie de la finition des disjoncteurs en Bulgarie, le groupe Schneider va réduire d'une part les capacités de production des salariés du site d'Alès et d'autre part une partie du process de fabrication avec le risque de perte du savoir-faire. Par ailleurs il s'interroge sur les conséquences environnementales induites par la délocalisation en Bulgarie. Cinq jours de camion séparent les deux usines. Des navettes quotidiennes vont devoir assurer la logistique entre les deux sites. Un tel choix s'inscrit-il dans le cadre du Grenelle de l'environnement ? Quant à la suppression de 108 emplois sur le site d'Alès, elle serait catastrophique sur le plan social et économique. En effet, il apparaît que les salariés âgés d'environ 56 ans, seraient « invités » à participer au dispositif de congés de mobilité inscrit sur une durée de 24 mois. *Quid* dans deux ans ? Il lui rappelle que l'ancien bassin minier d'Alès est déjà très fortement sinistré. Enfin, pour conserver les emplois, des solutions de productions alternatives existent. Deux types de produits vont connaître un véritable essor dans les années qui viennent et les salariés de MG-Alès sont formés pour les fabriquer. Il s'agit des parafoudres et des convertisseurs à destination du marché des énergies renouvelables. Aussi, en ces temps de crise, il lui demande de veiller à ce que le groupe Schneider prenne en considération cette alternative afin de conserver les 108 emplois menacés à MG-Alès.

Texte de la réponse

Merlin Gérin Alès produit depuis 1972 des disjoncteurs miniatures (standard DIN) en ayant su accroître sa productivité, dès les années 80, puis à partir de 1990 par accentuation de l'automatisation en passant du prémontage à l'assemblage. Cette automatisation a conduit à doubler la production à effectif constant tout en permettant de maintenir un prix de revient inférieur à celui d'un disjoncteur produit manuellement. L'unité d'Alès constitue une référence industrielle mondiale au sein du groupe pour les 11 autres unités de production de disjoncteurs modulaires de la gamme multi9 eu égard à ses compétences techniques en matière de produits et de procédés, de ses capacités à développer l'industrialisation de produits et de ses capacités à développer des méthodes de productivité. L'annonce des 107 suppressions de postes intervient dans un contexte de réorganisation globale des activités de Schneider. Cette réorganisation vise, notamment, à pérenniser sur le

territoire national des activités de pré-industrialisation industrialisation ou à haute valeur ajoutée et, dans un souci d'efficacité industrielle, la part plus faible valeur ajoutée ayant vocation à être réalisée dans des unités industrielles où les coûts de main-d'oeuvre sont plus faibles. Les services du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sont particulièrement attentifs à ce que ces stratégies d'optimisation industrielle globale, qui se justifient dans un contexte d'économie globalisée, ne mettent pas en péril les investissements, les compétences et les implantations industrielles que les atouts du territoire national permettent de maintenir. Dans ce contexte, les changements de production et les mutations technologiques sont inévitables, mais doivent être anticipés pour que l'ensemble des acteurs publics puisse les accompagner. Il a été demandé aux services du ministère de se rapprocher du groupe Schneider pour analyser ces évolutions, leur impact sur les implantations industrielles du groupe et les possibilités de conforter de maintenir, voire de renforcer ces implantations. La récente réforme de la taxe professionnelle, du crédit d'impôt recherche, les politiques actives en matière de soutien à la recherche à l'innovation visent à renforcer les implantations industrielles sur les activités à haute valeur ajoutée. L'ensemble de ces mesures, dont les principaux effets se feront sentir dans les prochaines années, doit permettre que les investissements réalisés sur le site de Merlin Gerin par le groupe Schneider confortent et renforcent la compétitivité du site.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50304

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5039

Réponse publiée le : 15 décembre 2009, page 12019